

PROGRAMME DE FORMATION

L'atelier d'écriture. Un outil de médiation ou de pratique éducative.
Approfondir le fonctionnement de l'atelier d'écriture.

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Diversifier les activités proposées dans le cadre d'un atelier d'écriture à l'aide de nouvelles propositions d'écriture.

Perfectionner sa pratique pédagogique dans l'animation d'ateliers d'écriture en sachant relancer une dynamique.

Proposer, dans le cadre de l'atelier, des modes de diffusion des écrits.

Programme

Apport de nouvelles propositions et consignes d'écriture : animation de séances.

Mise en situation permettant d'expérimenter des séquences d'atelier.

Approfondir les questions de place et fonctions de l'animateur d'atelier d'écriture :

- Le cadre. La posture. La consigne. Les retours.

Applications possibles et communication des écrits :

- Journal.
- Lecture publique.
- Exposition.
- Recueil de texte.

Mise en place et réactualisation d'un projet d'atelier d'écriture. Dispositions pratiques de mise en oeuvre.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Jeux d'écriture. Études de cas. Échanges. "

Prérequis

Avoir effectué le module relatif à la mise en place de l'atelier d'écriture (ex niveau 1) ou avoir participé à l'équivalent de 7 jours d'atelier d'écriture dans un cadre professionnel.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.